

APPEL DE CANDIDATURES

La Ville de Côte Saint-Luc est à la recherche d'un (e) citoyen(ne) résident(e) pour créer une banque de candidatures potentielles pour le Comité consultatif d'urbanisme (CCU) et ce, pour un mandat d'un an renouvelable.

Le CCU est un groupe de travail constitué en vertu d'un règlement de la municipalité conformément à la Loi sur l'Aménagement et l'Urbanisme (L.R.Q. c. A-19.1). Ce comité, qui siège à une fois par mois en début de soirée, est composé de sept membres désignés par résolution du Conseil municipal, dont trois sont des membres du Conseil, et quatre sont des citoyens (nes) résidents (es). Le comité est assisté dans son travail par le personnel du Service du Développement urbain de la ville.

Le Conseil municipal confie à ce comité, la tâche d'étudier et de lui faire des recommandations notamment en ce qui concerne les demandes de dérogations mineures, les plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) applicable aux nouvelles constructions et aux modifications des bâtiments ou encore sur l'affichage.

Les personnes intéressées à poser leur candidature doivent transmettre une lettre d'intérêt et tout autre document pertinent, dans laquelle ils exposeront leurs compétences, expertise ou formation en matière d'architecture, de construction, d'urbanisme ou autres disciplines qui représentent des atouts afin de jouer un rôle au sein du comité.

Veuillez faire parvenir votre candidature par courriel à :
jdavey@cotesaintluc.org

ou par la poste à :
Ville de Côte Saint-Luc
Service du Développement urbain
5801, boulevard Cavendish
Côte Saint-Luc, QC
H4W 3C3

Attention de M. Jeff Davey, gérant de l'aménagement urbain.

Pour toutes questions, vous pouvez également communiquer avec M. Davey au 514-485-6800, poste 1608.

Tout candidat retenu fera l'objet d'une recommandation auprès du Conseil municipal qui prendra toute décision quant à sa nomination, le cas échéant.

CALL FOR CANDIDATES

The City of Côte Saint-Luc is looking for a resident to create a bank of candidates on its Planning Advisory Committee (PAC) for a one year renewable mandate.

The PAC is a working group established under a City by-law in accordance with the Act Respecting Land Use and Development (RSQ c. A-19.1). This committee sits in closed meetings once a month in the early evening. It is made up of seven members designated by Council resolution, including three members of City Council and four residents. The committee is assisted in its work by the staff of the City's Urban Development Department.

The Municipal Council entrusted this committee with the task of studying and making recommendations in particular regarding applications for minor exemptions, site planning and architectural integration programs (SPAIP) applicable to new constructions and building modifications or for applications concerning signs.

Interested candidates are invited to submit a letter of interest and any other relevant documents, in which they will present their skills, expertise or training in architecture, construction, urban planning or other disciplines that are an asset to play a role on the committee.

Please send your application (preferably) by email to:
jdavey@cotesaintluc.org

or by mail at:
City of Côte Saint-Luc
Urban Development Department
5801 Cavendish Boulevard
Côte Saint-Luc, QC
H4W 3C3

To the attention of Mr. Jeff Davey, Urban Planning Manager

If you have any questions, please contact Mr. Davey at 514-485-6800, extension 1608.

Any selected candidate will be recommended to the City Council which will make the final decision regarding his or her appointment, as appropriate.